

**CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
SEANCE DU 27 AVRIL 2017**

Le jeudi 27 avril 2017, à 19h00, les membres du Conseil du 20^{ème} arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle des Fêtes de la Mairie, sur convocation adressée individuellement à chaque Conseiller par Madame la Maire, le vendredi 21 avril 2017, conformément aux articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convocation a été affichée réglementairement à la porte de la Mairie, le jour même.

La majorité des 42 membres du Conseil d'arrondissement était présente, à savoir par ordre alphabétique :

ETAIENT PRESENTS

M. ASSOULINE
M. BOUAKKAZ
Mme DASPET
M. EPARA EPARA
Mme GUHL
Mme KELLER
M. LE BORGNE
M. NONY
M. SHI
Mme VICQ

M. BARGETON
Mme CALANDRA
Mme De MASSOL
M. GASSAMA
Mme HAZAN
Mme LAURENT
Mme MAQUOI
Mme RIVIER
Mme SIMONNET
M. VON GASTROW

M. BLANDIN
Mme CARIME-JALIME
Mme EL AARAJE
M. GLEIZES
Mme HERRERO
M. LE BARS
M. MARTIN
M. SAMAKE
Mme STEPHAN

S'ETAIENT EXCUSES

Mme BACHE
Mme FANFANT
M. HOCQUARD
Mme PRIMET

M. BAUDRIER
M. GRANIER
M. PASCAL
Mme RAME

Mme DUCHAUCHOI
M. HMOUDANE
M. PERIFAN
M. SOREL

POUVOIR

M. GUERRIEN a donné pouvoir à Mme CARIME-JALIME

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme EL AARAJE

SECRETAIRES AUXILIAIRES

M.CONQUES - Mme OULD OUALI

Ordre du jour

1. Délibérations	6
Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2017.....	6
Approbation du compte administratif 2016 de l'État spécial du 20 ^e arrondissement.....	6
2017 DAE 203 : Subvention (25.000 euros) et conventions pour la création de deux bricothèques avec l'association Extramuros (20 ^e) et la régie de quartier Paris Centre (3 ^e). Mme Florence de MASSOL rapporteure.....	8
2017 DDCT 41 : Autorisation de financement sur le budget participatif 2016 de la rénovation et aménagement de sept locaux associatifs (167.963 euros). Mme Florence de MASSOL rapporteure... 8	
2017 DAE 71 : Subvention (800.000 euros) et convention avec l'association Fédération Envie (93) pour la construction d'un laboratoire de l'économie circulaire dans l'ARC DE L'INNOVATION (20 ^e). M. Loïk LE BORGNE rapporteur.	9
2017 DAC 12 : Subventions (1.446.550 euros), avenants à conventions et conventions avec les lieux de création et de diffusion (20 ^e). Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.....	10
2017 DAC 209 : Subventions (21.500 euros) aux associations Ateliers d'artistes de Belleville, Ateliers de Ménilmontant et Ateliers du Père Lachaise associés (20 ^e). Mme Nathalie MAQUOI rapporteure. .	10
2017 DAC 376 : Subventions (18.000 euros) et une convention avec cinq associations organisant des manifestations littéraires à Paris. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.....	10
2017 DAC 506 : Subventions (20.850 euros) à sept associations historiques. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.....	10
2017 DDCT 16 : Subventions (202.000 euros) à 21 associations, conventions et avenants à conventions au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes à Paris. Mme Emmanuelle RIVIER rapporteure.....	10
2017 DLH 96 : Location de l'immeuble 66, rue Pelleport (20 ^e) à la RIVP - Bail emphytéotique. Mme Hélène VICQ rapporteure.....	10
2017 DLH 100 : Réalisation 186 boulevard de Charonne (20 ^e) d'un programme de création de 14 logements PLA-I – Modification de la garantie de la Ville (320.271 euros) demandée par ADOMA. Mme Hélène VICQ rapporteure.....	10
2017 DLH 105 : Renouvellement et modifications de garanties accordées par la Ville de Paris à divers emprunts PLA-I, PLUS, PLS et PAM Eco-prêt à contracter par Élogie-SIEMP (29.670.953 euros). Mme Hélène VICQ rapporteure.....	10
2017 DAC 607 : Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Francesc Boix au cimetière du Père Lachaise (20 ^e). M. Thierry BLANDIN rapporteur.	10
2017 DDCT 34 : Subventions (224.359 euros) à vingt-et-une associations et deux bailleurs sociaux. Mme Virginie DASPET rapporteure.	10
2017 DDCT 42 : Subventions (284.542 euros) à 44 associations porteuses de 64 postes d'adultes relais. Mme Virginie DASPET rapporteure.....	10
2017 DEVE 86 : Communication sur le lancement d'un appel à projets "éducation et enseignement de la biodiversité" - Subventions. Mme Florence de MASSOL, Mme Florence HERRERO rapporteures.	10

2017 DFPE 35 : Subvention (59.854 euros) et avenant n°1 à l'association Crèche Parentale Farandole (20 ^e) pour la crèche parentale (20 ^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.	11
2017 DFPE 56 : Subvention (365.609 euros) et avenant n°1 avec l'association Crèche Laïque du Quartier St Fargeau (20 ^e) pour l'établissement multi-accueil St Fargeau (20 ^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.	11
2017 DJS 161 : Demande de subventions auprès du Centre National pour le Développement du Sport pour divers équipements. M. Epency EPARA EPARA rapporteur.	11
2017 DJS 173 : Demande de subvention au CNDS au titre de la mise en accessibilité PMR de trois équipements et pour l'achat de chaises de mise à l'eau pour les piscines parisiennes. M. Epency EPARA EPARA rapporteur.	11
2017 DPSP 01 : Subventions (226.630 euros) et conventions à 76 associations et SCIC dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2017. Mme Charlotte LAURENT rapporteure.	11
2017 DASCO 71 : Subventions (994.937,62 euros) et conventions annuelles d'objectifs pour des projets d'animation mis en œuvre dans les écoles publiques maternelles et élémentaires parisiennes au titre des TAP. M. Alexandre LE BARS rapporteur.	11
2017 DASCO 76 : Lycées municipaux - Subventions d'équipement (386 633 euros). M. Alexandre LE BARS rapporteur.	11
2017 DAE 71 : Subvention (800.000 euros) et convention avec l'association Fédération Envie (93) pour la construction d'un laboratoire de l'économie circulaire dans l'ARC DE L'INNOVATION (Paris 20 ^e). M. Loïk LE BORGNE rapporteur.	11
2017 DAE 81 : Subventions (146.000 euros) et conventions pour le soutien à l'amorçage et à la consolidation de trois ressourceries. M. Loïk LE BORGNE rapporteur.	11
2. Délibérations du Conseil départemental non soumises à vote et sans débat, pour information du Conseil d'arrondissement	11
2017 DASCO 06-G : Divers collèges publics parisiens - Subventions (188.090 euros).....	11
2017 DASCO 38-G : Collèges publics - dotations complémentaires de fonctionnement (43 730 euros) et subventions (15.462 euros) pour 2017.....	11
2017 DASCO 39-G : Collèges publics en cité scolaire- Fixation des tarifs de restauration et modalités de compensation financière.....	11
2017 DASCO 42-G : Approbation du programme prévisionnel d'investissement des lycées pour 2017/2027 proposé par la Région Île-de-France.....	11
2017 DASES 93-G : Subventions (390.500 euros) et avenants avec 5 associations de prévention spécialisée pour des actions d'insertion sociale et professionnelle.	11
2017 DASES 94-G : Subventions (123.000 euros) et conventions avec l'Association Nationale de Réadaptation Sociale pour son Service Insertion Jeunes (9e) et sa Permanence d'Accueil Jeunes (20 ^e).	12
2017 DASES 109-G : Subventions (152.000 euros) et conventions avec 6 associations pour le fonctionnement de neuf actions d'aide à l'insertion et de mobilisation dans le cadre des jardins solidaires.....	12

2017 DASES 131-G : Subventions (396.600 euros) relatives au fonctionnement de 7 accueils de jour à destination des personnes en situation de précarité et grande exclusion à Paris.	12
2017 DASES 179-G : Subvention (4.000 euros) et convention avec la FASTI (20 ^e).....	12
2017 DASES 191-G : Subvention (4.000 euros) et convention avec l'association Chinois de France - Français de Chine (20 ^e).....	12
3. Vœu	12
Vœu du groupe Communiste - Front de Gauche relatif au Club Seniors du 75 boulevard Mortier.	12

Mme CALANDRA

Mes chers collègues, avant de débiter formellement ce Conseil d'arrondissement, je souhaitais vous faire part de la démission de Monsieur Frédéric GUERRIEN de ses fonctions d'adjoint, en date du 15 mars 2017 dernier. Il a néanmoins souhaité conserver son mandat de conseiller d'arrondissement. Le Préfet de la Région Ile-de-France a reçu et accepté cette démission le 28 mars dernier et a pris acte du changement affectant notre Conseil. Nous serons donc amenés lors d'un prochain Conseil d'arrondissement à élire un nouvel adjoint.

Par ailleurs, mes chers collègues, je ne souhaite pas faire de commentaire politique des résultats du premier tour de la présidentielle puisque j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer et parce que notre enceinte de décision et de délibération locale ne s'y prête pas. Cependant, je souhaitais vivement et chaleureusement remercier l'ensemble des bénévoles et des fonctionnaires de la Ville de Paris qui ont permis que ce premier tour des élections présidentielles se déroule dans des conditions tout à fait satisfaisantes. Il y a d'ailleurs dans le public des bénévoles qui ont été assesseurs ou présidents et je les remercie chaleureusement de leur investissement démocratique et républicain.

Notre scrutin s'est déroulé, nous avons ouvert nos 76 bureaux de vote à 08h00 sans incident et sans difficulté majeure. Il n'y a eu qu'un bureau de vote qui a fermé entre 15 et 20 minutes, Alquier-Debrousse, parce qu'une voiture mal garée a dû provoquer l'intervention du déminage. Mais en dehors de cela, les choses se sont passées de façon à peu près satisfaisantes. Je rappelle que ces élections présidentielles se déroulent pour la première fois de notre histoire en France dans un contexte d'état d'urgence et qu'un terroriste a frappé Paris en son cœur sur l'avenue des Champs Elysées trois jours avant notre scrutin.

Je félicite les Français et les Françaises, les Parisiens et les Parisiennes d'avoir gardé leur sang froid, d'être venus voter en nombre et d'avoir résisté à l'appel de la haine, grâce à la mobilisation, à la vigilance des présidents, assesseurs et agents de nos 76 bureaux et grâce à l'ensemble des personnels mobilisés sous l'autorité de mon Directeur Général des Services, Didier CONQUES. Je veux remercier particulièrement ici le fait que nous ayons pu collectivement démontrer que l'on peut encore voter librement dans notre pays et sans céder à la peur. Je veux aussi remercier ici l'ensemble des électeurs qui se sont fortement mobilisés dans le 20^e à plus de 81 % du corps électoral, comme à Paris, 84 % et en France, 78 %, déjouant ainsi un pronostic des sondeurs et démontrant l'intérêt des électeurs pour notre démocratie. Notre arrondissement vote certes traditionnellement un peu moins que le reste de Paris mais les citoyens du 20^e ont voté dimanche plus qu'ils en ont l'habitude et nous ne pouvons que nous en réjouir collectivement.

Mes chers collègues, beaucoup d'entre vous ont tenu des bureaux de vote dimanche dernier et je tiens une nouvelle fois à vous remercier de cela mais je rappelle qu'il reste un second tour et ce second tour est crucial. Il est donc indispensable que les élus et les militants de nos partis se mobilisent pour le 7 mai prochain. Nous avons de nouveaux 76 bureaux de vote à ouvrir comportant 76 présidents et 152 assesseurs titulaires indispensables au titre du Code électoral. Or, sur les deux candidats restant au second tour, En Marche je le rappelle, avait fourni 37 assesseurs titulaires au premier tour et le Front National, 7 assesseurs. Donc, nous avons un problème, comme on dit, pour tenir ces bureaux de vote.

Alors cela peut être une particularité parisienne, etc., peu importe, il nous faut des volontaires et je compte sur vous pour que la démocratie puisse s'exprimer dans notre 20^e arrondissement quoique chacun d'entre vous pense du résultat du premier tour et du résultat du second tour. Ce qui est important, c'est de démontrer à nos populations, à nos habitants que la démocratie reste vivante en France et reste forte, c'est très important en ce moment. Je rappelle que le devoir des élus, un des devoirs, je dirais de base, c'est de tenir des bureaux de vote - à part les mariages, les permanences sinistres, etc. Comme vous le savez, mais je n'insisterai pas davantage, j'invite - puisque je me suis exprimée publiquement et notamment sur mon Facebook - j'invite tous les démocrates et toutes les forces politiques de notre Conseil à voter Emmanuel MACRON contre Marine LE PEN pour le progrès et pour faire barrage à l'Extrême droite au second tour, comme d'ailleurs l'a dit publiquement la Maire de Paris. Voilà.

Je vous remercie de votre attention. A présent, notre ordre du jour appelle l'approbation du procès-verbal du Conseil d'arrondissement du 14 mars 2017. Mes chers collègues, je le soumets à votre vote. Oui, Madame HAZAN.

Mme HAZAN

Nous ne faisons pas de minute de silence pour le policier assassiné ?

Mme CALANDRA

Madame HAZAN, s'il vous plaît, alors les minutes de silence et ce genre de manifestation, moi j'ai passé six heures de rang il y a trois jours, 2 heures dans la cour de la Préfecture de la police, j'ai été sur les Champs Elysées, j'ai été au Conseil de Paris, donc il me semble avoir fait mon devoir. Dans ce cas-là Madame HAZAN, il faut en parler avant mais ce n'est pas à l'ordre du jour de notre Conseil. Il faut en parler avant, si vous voulez, enfin, on peut la faire mais ce n'est pas des conditions d'organisation.

J'appelle notre Conseil à faire une minute de silence, je vous le dis parce que par les temps qui courent, j'ai essayé de garder la dignité à notre Conseil. Mais je vous le dis aussi que prendre des leçons sur les forces de sécurité de notre pays avec des choses que j'ai lues, entendues ces derniers mois, notamment au moment de l'attentat de Nice, notamment sur les comptes Twitter, les pages Facebook de certaines forces politiques, ce que j'ai lu et entendu ces derniers mois sur nos forces de police et nos forces de sécurité, je vous le dis pour le moment je souhaite que nous passions bien le second tour, mais après je dirai ce que j'ai à dire sur un certain nombre de gens et de forces politiques dans ce pays qui se sont comportés de façon totalement irresponsable, voilà. Alors maintenant, nous allons faire une minute de silence pour ce policier assassiné dont je rappelle d'ailleurs qu'il était un membre éminent et un militant du Flag, que c'était un beau jeune homme dont le compagnon a fait, vous l'avez vu, je me suis aussi exprimée là-dessus, un discours remarquable dans la cour de la Préfecture de police, discours dont j'aimerais qu'il soit repris mot à mot et dans son entier par toutes les forces politiques qui ont conspué nos forces de police pendant des mois, expliquant pour certains qu'elles étaient à la solde du cabinet noir du Président de la République, et expliquant pour d'autres qu'elles étaient systématiquement des ennemis du peuple. Voilà. Je vous appelle à une minute de silence.

Minute de silence

Mme CALANDRA

Je vous remercie.

1. Délibérations

MA20.2017.049 : Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2017.

Après consultation des membres, le procès-verbal est adopté.

MA20.2017.051 : Approbation du compte administratif 2016 de l'État spécial du 20^e arrondissement.

Mme CALANDRA

Nous devons à présent examiner le compte administratif. Excusez moi mes chers collègues, nous n'allons pas faire tout le Conseil d'arrondissement avec, Madame SIMONNET, Monsieur ASSOULINE... Madame SIMONNET c'est extrêmement pénible. D'abord nous vous avons attendue parce que nous n'avions pas le quorum, donc déjà excusez-vous pour votre retard, nous n'avons pas pu commencer le Conseil à l'heure parce qu'il manquait beaucoup de gens. Deuxièmement depuis que vous vous êtes installée vous n'avez pas cessé de bavarder. Moi aussi je suis choquée par votre attitude et pas que par celle-là. Si vous voulez que l'on parle de politique, on va en parler. S'il vous plaît je voudrais maintenant que l'on se consacre à notre Conseil et qu'on puisse le terminer rapidement car tout le monde est très fatigué, surtout ceux qui ont tenu des bureaux de vote et qui se sont occupés de l'organisation matérielle des élections. Je souhaiterais que l'on avance. Nous allons

parler du compte administratif 2016 de l'Etat spécial du 20^e arrondissement. Je rappelle que c'est Madame De MASSOL, ma première adjointe, qui va en faire la présentation et qui présidera momentanément l'assemblée comme c'est de droit. Ce compte administratif fera l'objet d'un débat et d'un vote après sa présentation par Madame De MASSOL. Donc, je me retire de l'Assemblée le temps de la présentation.

Mme De MASSOL

Mes chers collègues, en application du titre I du livre V du Code Général des Collectivités Territoriales traitant des dispositions particulières applicables à Paris, Marseille et Lyon, le Conseil d'arrondissement est saisi afin de donner son avis sur le compte administratif 2016 de l'Etat spécial du 20^e arrondissement. Je vous rappelle que le compte administratif constate les mandats et les titres de recettes émis. Ce compte administratif permet de constater que les dépenses mandatées s'élèvent à 13,7 M€ sur un montant total de crédits ouverts de 16,5 M€. Elles se ventilent de la manière suivante :

- 12,4 M€ pour la Dotation de Gestion Locale (DGL) sur 14,7 M€ de crédits ouverts,
- 1,1 M€ pour la Dotation d'Animation Locale (la DAL) sur 1,25 M€ de crédits ouverts,
- et enfin 213 648 € pour la Dotation d'investissement (DI) sur les 549 242 € de crédits ouverts.

Le taux d'exécution global s'établit ainsi à 83 %. Pour rappel, il était à peu près de 90 % pour l'exercice précédent. Cette légère diminution s'explique notamment par une moindre exécution de la Dotation de Gestion Locale (84 %) et de la Dotation d'Investissement (39 %). Les dépenses mandatées sur la dotation d'animation locale progressent quant à elles, à 89 %.

Globalement, on retrouve les mêmes catégories de dépenses principales mandatées que pendant l'année 2015 :

- 4,3 M€ de contrat de prestations de services, alors, il s'agit essentiellement des versements aux prestataires des centres d'animation et des espaces jeunes, lesquels sont régis par délégation de service public ou par marché,
- 3,1 M€ de fluides y compris l'eau,
- 1,01 M€ de frais de nettoyage de locaux,
- 756 000 € pour l'alimentation des enfants dans les crèches,
- 619 000 € de fournitures scolaires et de documentation générale pour les enfants dans les écoles,
- 503 000 € de travaux urgents réalisés dans les équipements de proximité dont le 20^e a la charge.

Du fait des caractéristiques de l'exécution 2016, 2,8 M€ sont reportés de plein droit sur l'Etat spécial du 20^e arrondissement pour l'année 2017 conformément à l'article L. 2511-45 du CGCT. Ils comprennent à la fois les crédits engagés mais non mandatés lors de la clôture budgétaire, et les crédits réellement non consommés en 2016. Ils se déclinent ainsi :

- au titre de la dotation de gestion locale : 2,3 M€ dont 1,9 M€ de crédits réellement libres d'emploi ;
- au titre de la dotation d'animation locale : 140 481 € dont 33 000 € de crédits libres d'emploi ;
- et au titre de la dotation d'investissement : 335 593 € dont 156 000 € de crédits libres d'emploi.

Après consultation des membres, le compte administratif est adopté.

Mme CALANDRA

Merci Madame De MASSOL. A présent, nous abordons les délibérations sur lesquelles il y a des inscriptions et j'en compte trois. Nous allons examiner la DAE 203 portant sur une subvention de 25 000 euros et des conventions, pour la création de deux bricothèques, avec l'Association Extramuros et la Régie de Quartier Paris Centre. Monsieur Stéphane VON GASTROW s'est inscrit et Madame De MASSOL est rapporteure. Monsieur VON GASTROW.

**2017 DAE 203 : Subvention (25.000 euros) et conventions pour la création de deux bricothèques avec l'association Extramuros (20^e) et la régie de quartier Paris Centre (3^e).
Mme Florence de MASSOL rapporteure.**

**2017 DDCT 41 : Autorisation de financement sur le budget participatif 2016 de la rénovation et aménagement de sept locaux associatifs (167.963 euros).
Mme Florence de MASSOL rapporteure.**

M.VON GASTROW

Oui, Madame la Maire. En fait, je souhaitais intervenir sur cette délibération pour souligner que l'économie du partage est fondamentalement circulaire, et que j'approuve aussi le choix qu'ont fait les habitants des 3^e, 15^e et 20^e arrondissements lors du vote du Budget participatif 2016 pour la création d'espaces de bricolage participatif. Or, dans le 20^e arrondissement, nous avons déjà la Menuiserie solidaire située 156 rue de Ménilmontant, qui ouvre une fois par semaine ses locaux pour des ateliers de bricolage participatif aux habitants et notamment les habitants de la cité Bonnier toute proche, et qui souhaitait pouvoir augmenter leurs créneaux horaires. Cette délibération va leur permettre, grâce à une subvention de 10 000 euros, d'aménager leurs locaux et d'être ainsi en possibilité de permettre à plus d'habitantes et d'habitants du quartier de participer à ces ateliers. En cela en fait, ce que je trouve intéressant, puisqu'il s'agit en l'occurrence du travail du bois et notamment dans de l'autoréparation ou de l'autofabrication, c'est de donner la possibilité aux personnes d'avoir le plaisir de créer, de travailler et de façonner du bois. D'une certaine manière, quand on est écologiste, on a une petite tendance à avoir de l'affection pour cette matière. Mais je crois qu'au-delà de cela, c'est un bel exemple en quoi justement toute cette économie collaborative peut à la fois développer du lien social mais aussi donner à des habitants de secteurs moins favorisés l'impression de reprendre un peu le dessus sur leur environnement, qui est souvent un environnement bétonné, et d'avoir le plaisir de créer, de modifier, de montrer leur intelligence. L'intelligence, souvent on a tendance à trop la penser comme intellectuelle mais cette intelligence passe aussi par les mains et par le plaisir de vraiment avoir quelque chose dont on a le résultat tout de suite. Pour cela, je vous encourage à apporter votre approbation, chers collègues, Madame le Maire, à cette subvention accordée pour une bricothèque solidaire dans le 20^e arrondissement au 156, rue du Ménilmontant.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Madame De MASSOL.

Mme De MASSOL

Madame la Maire, si vous le permettez, je voudrais présenter deux délibérations ensemble, celle-ci et la DDCT 41 puisque toutes les deux sont l'émanation du Budget participatif. La première, Monsieur VON GASTROW vient d'en parler, permet à des structures d'acquérir du matériel pour pouvoir monter en gamme et pouvoir accueillir plus de monde dans leurs ateliers participatifs de menuiserie, et la seconde va permettre d'aménager des locaux associatifs dans les quartiers populaires. Le local associatif qui va être aménagé grâce à ce projet du Budget participatif dans le 20^e, c'est le local associatif qui sera accordé à l'Association La Lucarne dans le quartier Python-Duvernois. Donc ces deux délibérations sont parmi les premières qui nous permettent de voir la progression du Budget participatif et de voir à quel point les projets des habitantes et des habitants répondent effectivement aux besoins de leur quartier. Je vous invite évidemment à voter pour ces délibérations.

Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées.

2017 DAE 71 : Subvention (800.000 euros) et convention avec l'association Fédération Envie (93) pour la construction d'un laboratoire de l'économie circulaire dans l'ARC DE L'INNOVATION (20^e). M. Loïk LE BORGNE rapporteur.

Mme GUHL

Bonjour, Madame la Maire. Chers collègues, je voulais souligner cette délibération parce que nous allons avoir un très beau projet dans le 20^e arrondissement, un projet qui s'appelle Envie. Envie est une belle structure d'insertion qui fait de l'économie circulaire. Je tenais à signaler cette délibération parce que nous avons depuis le début de la mandature essayé d'installer cette structure à Paris et donc je me réjouis que cela puisse être dans le 20^e qu'elle prenne forme. Envie est à la fois une structure d'insertion qui propose en fait aux habitants des quartiers où elle est, de réparer de l'électroménager mais qui propose aussi, à l'instar d'ailleurs de la délibération précédente, des ateliers ouverts au public pour la réparation. Ce projet que nous appelons laboratoire de l'économie circulaire, je voulais vous dire que je me réjouissais, et je suis sûre que chacun d'entre vous en fera de même, qu'il ait lieu dans le 20^e. Merci.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Je donne la parole à Monsieur LE BORGNE.

M. LE BORGNE

Oui. Je vous remercie Madame la Maire, effectivement nous ne pouvons que nous féliciter de ce projet que nous avons tenu, qui vient compléter le maillage de dispositifs et de structures liés à l'économie circulaire dans le 20^e. C'est pour cela que je joins justement ce projet à une DAE précédente qui est la DAE 80, qui permet le financement de travaux liés à l'installation d'une nouvelle ressourcerie dans le nord du 20^e, la ressource de Belleville. En ce qui concerne le projet Envie, c'est un projet architectural déjà d'importance et c'est un projet aussi qui permet, au-delà de son ouverture sur le quartier et du fait qu'il soit dédié justement à être un laboratoire de l'économie circulaire, qui permettra aussi la création de 12 emplois, 12 emplois de personnes durablement éloignées du marché de l'emploi. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette structure qui combine un beau projet architectural et un beau projet économique.

Mme CALANDRA

Je souhaitais juste ajouter une chose, c'est que l'installation d'Envie, où il y aura à la fois si j'ai bien compris le siège national, enfin on les a reçus assez longuement, leur siège national, bien sûr des emplois d'insertion comme chaque fois qu'ils ouvrent un magasin, mais aussi un travail en lien avec le territoire, s'inscrit, je dirais, dans la poursuite du travail sur l'Arc de l'Innovation avec Jean-Louis MISSIKA et ses équipes, et sur le fait d'installer dans Paris en général et dans le 20^e en particulier une économie du recyclage, une économie du faire par soi-même, on en a parlé aussi, Stéphane VON GASTROW en a parlé, du réemploi et du recyclage, de l'économie en circuit court etc. Et comme je le dis souvent, nous savons qu'il y a au moins 1 % de la richesse nationale, 1 % du PIB qui est dans nos poubelles et aussi parce que je ne souhaite pas voir perdurer les désordres importants sur l'espace public et qui nuisent à la qualité de vie de nos quartiers comme parfois en ce moment à Belleville ou comme à la Porte de Montreuil. Il faut que cette économie du réemploi se fasse dans des conditions dignes, c'est-à-dire à la fois dans des lieux adaptés, propres, dignes qui fassent que les gens ne soient pas sous la pluie, sous la neige, etc., été comme hiver, mais aussi dans le cadre d'emplois d'insertion qui leur permettent d'avoir de vrais salaires, de recevoir des formations, de pouvoir à terme intégrer un logement, de pouvoir envoyer leurs enfants à l'école. Donc l'idée est que nous continuions à fabriquer des citoyens, que ce soit dans les économies, je dirais non classiques, ou dans l'économie classique, c'est extrêmement important.

Vous constatez que dans le 20^e arrondissement, nous poursuivons avec cohérence et détermination depuis 2008 un travail quartier par quartier, territoire par territoire sur l'économie du recyclage mais que nous le faisons avec un socle de conditions minimales de façon à éviter les débordements et les

dérives auxquels on a assisté il y a plusieurs années. Vous remarquerez que du coup l'image de cette économie du réemploi devient positive aux yeux des habitants. Par exemple les Repair Café qui sont plein de monde, l'association Extramuros que je rencontre régulièrement sur des chantiers chez les bailleurs sociaux, marche très bien et est très appréciée, notamment au 140 Ménilmontant, etc. Pour toutes ces raisons, j'attire l'attention de notre assemblée puisque nous avons eu pendant quelques années des affrontements assez vifs sur ces sujets, la démonstration est faite, qu'on peut avoir une économie du réemploi dans des conditions dignes pour les personnes qui y travaillent. Voilà.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

Mme CALANDRA

Aux termes de notre ordre du jour habituel, je dois vous faire adopter les autres délibérations.

2017 DAC 12 : Subventions (1.446.550 euros), avenants à conventions et conventions avec les lieux de création et de diffusion (20^e). Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.

2017 DAC 209 : Subventions (21.500 euros) aux associations Ateliers d'artistes de Belleville, Ateliers de Ménilmontant et Ateliers du Père Lachaise associés (20^e). Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.

2017 DAC 376 : Subventions (18.000 euros) et une convention avec cinq associations organisant des manifestations littéraires à Paris. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.

2017 DAC 506 : Subventions (20.850 euros) à sept associations historiques. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.

2017 DDCT 16 : Subventions (202.000 euros) à 21 associations, conventions et avenants à conventions au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes à Paris. Mme Emmanuelle RIVIER rapporteure.

2017 DLH 96 : Location de l'immeuble 66, rue Pelleport (20^e) à la RIVP - Bail emphytéotique. Mme Hélène VICQ rapporteure.

2017 DLH 100 : Réalisation 186 boulevard de Charonne (20^e) d'un programme de création de 14 logements PLA-I – Modification de la garantie de la Ville (320.271 euros) demandée par ADOMA. Mme Hélène VICQ rapporteure.

2017 DLH 105 : Renouvellement et modifications de garanties accordées par la Ville de Paris à divers emprunts PLA-I, PLUS, PLS et PAM Eco-prêt à contracter par Élogie-SIEMP (29.670.953 euros). Mme Hélène VICQ rapporteure.

2017 DAC 607 : Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Francesc Boix au cimetière du Père Lachaise (20^e). M. Thierry BLANDIN rapporteur.

2017 DDCT 34 : Subventions (224.359 euros) à vingt-et-une associations et deux bailleurs sociaux. Mme Virginie DASPET rapporteure.

2017 DDCT 42 : Subventions (284.542 euros) à 44 associations porteuses de 64 postes d'adultes relais. Mme Virginie DASPET rapporteure.

2017 DEVE 86 : Communication sur le lancement d'un appel à projets "éducation et enseignement de la biodiversité" - Subventions. Mme Florence de MASSOL, Mme Florence HERRERO rapporteures.

2017 DFPE 35 : Subvention (59.854 euros) et avenant n°1 à l'association Crèche Parentale Farandole (20^e) pour la crèche parentale (20^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

2017 DFPE 56 : Subvention (365.609 euros) et avenant n°1 avec l'association Crèche Laïque du Quartier St Fargeau (20^e) pour l'établissement multi-accueil St Fargeau (20^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

2017 DJS 161 : Demande de subventions auprès du Centre National pour le Développement du Sport pour divers équipements. M. Epency EPARA EPARA rapporteur.

2017 DJS 173 : Demande de subvention au CNDS au titre de la mise en accessibilité PMR de trois équipements et pour l'achat de chaises de mise à l'eau pour les piscines parisiennes. M. Epency EPARA EPARA rapporteur.

2017 DPSP 01 : Subventions (226.630 euros) et conventions à 76 associations et SCIC dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2017. Mme Charlotte LAURENT rapporteure.

2017 DASCO 71 : Subventions (994.937,62 euros) et conventions annuelles d'objectifs pour des projets d'animation mis en œuvre dans les écoles publiques maternelles et élémentaires parisiennes au titre des TAP. M. Alexandre LE BARS rapporteur.

2017 DASCO 76 : Lycées municipaux - Subventions d'équipement (386 633 euros). M. Alexandre LE BARS rapporteur.

2017 DAE 71 : Subvention (800.000 euros) et convention avec l'association Fédération Envie (93) pour la construction d'un laboratoire de l'économie circulaire dans l'ARC DE L'INNOVATION (Paris 20^e). M. Loïk LE BORGNE rapporteur.

2017 DAE 81 : Subventions (146.000 euros) et conventions pour le soutien à l'amorçage et à la consolidation de trois ressourceries. M. Loïk LE BORGNE rapporteur.

Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées

2. Délibérations du Conseil départemental non soumises à vote et sans débat, pour information du Conseil d'arrondissement

2017 DASCO 06-G : Divers collèges publics parisiens - Subventions (188.090 euros).

2017 DASCO 38-G : Collèges publics - dotations complémentaires de fonctionnement (43.730 euros) et subventions (15.462 euros) pour 2017.

2017 DASCO 39-G : Collèges publics en cité scolaire- Fixation des tarifs de restauration et modalités de compensation financière.

2017 DASCO 42-G : Approbation du programme prévisionnel d'investissement des lycées pour 2017/2027 proposé par la Région Île-de-France.

2017 DASES 93-G : Subventions (390.500 euros) et avenants avec 5 associations de prévention spécialisée pour des actions d'insertion sociale et professionnelle.

2017 DASES 94-G : Subventions (123.000 euros) et conventions avec l'Association Nationale de Réadaptation Sociale pour son Service Insertion Jeunes (9e) et sa Permanence d'Accueil Jeunes (20^e).

2017 DASES 109-G : Subventions (152.000 euros) et conventions avec 6 associations pour le fonctionnement de neuf actions d'aide à l'insertion et de mobilisation dans le cadre des jardins solidaires.

2017 DASES 131-G : Subventions (396.600 euros) relatives au fonctionnement de 7 accueils de jour à destination des personnes en situation de précarité et grande exclusion à Paris.

2017 DASES 179-G : Subvention (4.000 euros) et convention avec la FASTI (20^e).

2017 DASES 191-G : Subvention (4.000 euros) et convention avec l'association Chinois de France - Français de Chine (20^e).

3. Vœu

Vœu du groupe Communiste - Front de Gauche relatif au Club Seniors du 75 boulevard Mortier.

Mme CALANDRA

Nous avons l'examen d'un vœu dont je voudrais dire un mot. Déjà je remarque que Monsieur BAUDRIER n'est pas là. Nous avons échangé avec le groupe Communiste lors de notre réunion d'Exécutif à propos d'un vœu qui reprend quasi-mot pour mot, à l'exception d'un considérant ajouté, un vœu qui a été adopté par notre Conseil à l'unanimité lors de sa dernière séance. Alors j'ai été un peu étonnée par le dépôt de ce vœu puisqu'il demande une réunion de concertation avec le CASVP, la Mairie du 20^e, les usagers et les habitants, mais cette concertation n'a pas lieu d'être sur un projet qui a été abandonné. Je le dis puisque le précédent vœu déposé par le groupe Socialiste sur le Club Emeraude du boulevard Mortier, n'a pas été déposé au niveau du Conseil de Paris pour la simple et la bonne raison qu'entretiens, j'ai échangé avec le Cabinet de la Maire de Paris et Dominique VERSINI, l'adjointe d'Anne HIDALGO en charge, et que le projet d'implantation du bureau du courrier des personnes sans domicile fixe de Paris a été abandonné à cet endroit. Etant donné que j'ai fait valoir qu'autant nous comprenons très bien l'urgence qu'il y avait à réouvrir une telle structure dans des conditions dignes pour les fonctionnaires qui y travaillent et pour les personnes sans domicile fixe qui viennent chercher leur courrier, j'ai même d'ailleurs dit que j'étais prête à aider à implanter cette structure dans le 20^e arrondissement, elle ne me pose pas de problème et j'ai demandé et reçu la fiche technique descriptive des besoins d'une telle structure pour que je cherche éventuellement une implantation dans le 20^e.

Autant à cet endroit-là, cela ne me paraissait pas pertinent pour plusieurs raisons. D'abord parce que nous avons réussi à améliorer quand même de façon importante la qualité de vie et d'environnement des quartiers Réunion, des quartiers Saint-Blaise, etc. Le quartier où il y a encore beaucoup de travail à faire c'est entre la Porte de Bagnolet et la Porte de Montreuil, c'est bien pour cela que nous avons demandé à l'Etat français de le classer en NPNRU, en Programme National de Renouvellement Urbain. Je rappelle que nous attendons les démarrages d'études du NPNRU sur ce quartier-là. C'est un quartier qui a besoin de notre attention, de solidarité, qui a besoin que soient maintenus des services publics, une présence de la Ville. Donc je ne souhaite pas que l'implantation du service de courrier destiné aux personnes à la rue se fasse à cet endroit-là. Parce que même si ce club Emeraude, il faut bien le reconnaître, est peu fréquenté, il a quand même une utilité sociale importante. Ces arguments ont été entendus par Dominique VERSINI et par la Maire de Paris et donc le projet a été abandonné.

En revanche, on cherche toujours une domiciliation dans Paris, parce qu'il y avait un énorme problème dans le local précédent qui était dans le 11^e arrondissement, de cette domiciliation du courrier. Pour l'instant, les domiciliations sont chez les associations mais cette situation ne peut pas durer. Voilà.

Donc je demande au groupe Communiste de bien vouloir retirer son vœu puisqu'il n'a plus d'utilité.

Mme VICQ

Oui merci Madame la Maire. Un mot là-dessus, à ma connaissance nous n'étions pas au courant de l'abandon du projet. Si cet abandon est avéré, bien évidemment nous retirons notre vœu, en contrepartie, me semble-il, d'un accord écrit du CASVP de bien vouloir revoir le projet de domiciliation afin que le Club Senior puisse rester là où il est aujourd'hui. Donc nous sommes d'accord ce soir pour enlever le vœu et attendons ce courrier pour ne pas redéposer ce vœu au Conseil de Paris.

Le vœu est retiré.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Pour l'instant, nous en sommes au stade des échanges oraux et il y a un courrier en préparation et on va passer au stade des engagements écrits et formels. Pour autant je ne veux pas jeter l'opprobre sur le CASVP et sur Dominique VERSINI parce qu'ils ont un vrai problème urgent de service de domiciliation des personnes à la rue. Je souhaite qu'on les aide à résoudre ce problème parce que cela me paraît important et d'autant plus que ce service ne pose aucun problème de voisinage. Les personnes viennent chercher leur courrier et repartent avec et il n'y a pas de grand problème.

Du coup, notre Conseil est fini, Mesdames et Messieurs, exceptionnellement rapidement.

Je voudrais vous rappeler les événements à venir concernant les cérémonies. Je vous rappelle tout d'abord la cérémonie de ce dimanche à 11h00 au cimetière du Père-Lachaise, avec un rendez-vous devant la stèle camp du Flossenbürg. Nous commémorerons la journée nationale de souvenir des victimes et des héros de la déportation et vous y êtes invités cordialement.

Une autre cérémonie mémorielle importante pour notre arrondissement, évidemment, celle du lundi 8 mai pour la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Le début est prévu à 17h00 et le rendez-vous est à la Mairie du 20^e. Cette fois-ci, je le dis, je souhaite que si l'opposition souhaite déposer des gerbes ou des couronnes, elle puisse le faire et que ce soit organisé à l'avance. Je le dis maintenant, que ce soit entendu de tous et que cela se passe bien, que je n'aie pas à m'énerver ultérieurement sur qui que ce soit, voilà, parce que nous sommes une république et une démocratie fortes, ai-je rappelé.

Autre moment fort du mois de mai, la fête de l'Europe qui prend de l'ampleur d'année en année avec en 2017 toujours plus d'événements, et notamment grâce à nos deux services civiques très dynamiques. Cela commencera le 9 mai au pavillon Carré de Baudouin à 21h00 avec une troupe de danse hellénique. Le 10 mai 2017, à 19h00, et toujours au pavillon Carré de Baudouin, ce sera la diffusion du film « *A peine j'ouvre les yeux* » de Leyla Bouzid qui a été récompensé notamment par le prix LUX 2016. Le 11 mai au PCB encore, il y aura une performance artistique autour de l'exil avec un débat à l'issue de la représentation. Comme vous le voyez 3 jours intenses déjà accompagnés d'une autre mesure symbolique, le pavoisement pendant une semaine du hall d'entrée de la Mairie avec les 28 drapeaux des pays de l'Union européenne et du drapeau européen.

Un peu de sport également pour changer avec notre grande course des 10 kilomètres du 20^e, la Pyrénéenne, qui aura lieu le 14 mai prochain et qui grandit encore cette année avec présence de food trucks et de nouvelles animations. Il y a une équipe de la RIVP qui est engagée, si je ne dis pas de bêtise, il y a l'équipe des chargés de mission de la Mairie du 20^e, j'attends l'équipe des élus. Il y a une équipe normalement de la police, une équipe des pompiers. N'hésitez pas pour les courageux à vous inscrire. Moi, je distribuerai les bouteilles d'eau avec Florence et je donnerai le départ, c'est dans la mesure de mon talent. Inscriptions encore ouvertes mais faites-en parler autour de vous. Je sais que le cabinet de Monsieur BARGETON aussi sera représenté par son directeur.

Pour conclure, les dates des prochains Conseils d'arrondissement du premier semestre qui ont été modifiées comme vous le saviez en raison des échéances électorales : mardi 23 mai 2017 - celui-ci est inchangé - et le jeudi 22 juin 2017. Bonne soirée à toutes et tous.